



AVIS

ELECTIONS COMITE TECHNIQUE (CT)

Vu l'arrêté ministériel du 4 juin 2018, fixant la date des élections relatives au renouvellement des représentants du personnel siégeant au Comité Technique au jeudi 6 décembre 2018.

Le Président de la fonction publique territoriale du centre de gestion de la Lozère vous informe qu'en application des dispositions de :

- 1) 1) L'article 9-2^{ème} alinéa du Décret n° 85-565 du 30/05/1985, **la liste électorale** dressée pour élire les représentants du personnel appelés à siéger au Comité Technique **peut être consultée** dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère, 11 Boulevard des Capucins, 48000 Mende.
- 2) L'article 10 du Décret n° 85-565 du 30/05/1985, toutes demandes et réclamations aux fins d'inscription ou de radiation sur les listes devront être formulées par écrit auprès de l'autorité territoriale au plus tard le 17 octobre 2018, à 24 heures, délai de rigueur.

Fait à Mende le 05 octobre 2018

Le Président

Laurent SUAU

